

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ QUI SERA TENUE LE 10 JUILLET 2023 À 20 H, AU LIEU ORDINAIRE DES DÉLIBÉRATIONS, UN POINT SERA INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR SUR LE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2022.

DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-trois.

Jeannoé Lamontagne

Directeur général/greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et en ligne sur le site Internet de la municipalité : www.st-felix-de-valois.com, entre 15 h et 17 h, le 5e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-trois

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-trois.

Jeannoé Lamontagne

Directeur général/greffier-trésorier